COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2021

<u>Etaient présents</u>: Mme Michèle **BRICHEZ** (Présidente) — M. Bernard **HUGUET** - M. Maurice **DEFROCOURT** - Mme Sonia **DRICI** - M. Michel **GAUTIER** — M. Yoann **FRIN** - M. Ludovic **NIESTRATA** — Mme Estelle **BERTIN** - Mme Martine **CHARLES**- M. Jean-Marie **THIL** - M. Jean-Claude **GAUDEFROY**- Mme Ariane **HENSER-MARTIN** — M. Eric **LANTHIEZ**

Absentes: Mme Sabrina GOBERVILLE (excusée) – Mme Marina DELHUMEAU

Secrétaire de séance : M. Eric LANTHIEZ

ппппп

A l'unanimité :

- 1. Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes THELLOISE qui complète la compétence optionnelle « Voiries et infrastructures » par la compétence « Voies douces ».
- 2. Il décide de ne pas exercer son droit de préférence relatif à la vente de la parcelle boisée cadastrée section B n° 162, lieudit « Le Bois Bougon », appartenant à M. José **ENCINAS**.
- 3. La délibération n° 31/2006 du 19 mai 2006 est modifiée comme suit :

Article 1 : Bénéficiaires de l'I.H.T.S.

Il est décidé d'instituer selon les modalités suivantes et dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires aux agents relevant des cadres d'emplois suivants :

Filière	Grade	Fonctions ou service (le cas échéant)
Administrative	Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	Secrétaire de mairie
Technique	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	-
Technique	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	-
Technique	Adjoint technique territorial	-

4. Considérant la trop faible fréquentation de l'accueil périscolaire, ce service sera temporairement interrompu à la rentrée de septembre. Il ne reprendra que lorsqu'un effectif minimum de 5 inscrits, à la fréquentation régulière, sera de nouveau atteint.

INFORMATIONS- DIVERS

- ✓ Le jury des Villes et Villages Fleuris passera le 1^{ier} juillet prochain, à 14 H 45.
- ✓ L'Architecte des Bâtiments de France va quitter prochainement les fonctions qu'il exerçait dans l'Oise.
- ✓ La cabine téléphonique a été enlevée le 26 mai dernier, après de nombreuses relances de la part de la Mairie et suite à l'intervention du Député Maxime MINOT.
- ✓ Le dossier de vidéoprotection a été validé le 1^{ier} juin par la Préfecture. L'arrêté devrait être transmis prochainement à la Mairie.
- ✓ Le 18 septembre, le Club Cyclotouriste et Randonneur Neuilly92 organise une randonnée qui passera dans la Commune : il s'agit de la 3ème randonnée Paris-Chantilly-Le Crotoy. Les départs auront lieu de Colombes, Chantilly et La Neuville-en-Hez. Il ne s'agira pas d'un peloton compact, mais de passages par petits groupes.

A HONDAINVILLE, le 06 juin 2021 Le Maire, Michèle BRICHEZ